## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	dogument			I 2 Trmo d'Onó	rotour			
	.1 Numéro du document				I.2 Type d'Opérateur			
BE-BIO-01.056-	0000774.2024.001	<b>100%</b>		☑ Opérateur				
		area		☐ Groupe d'o	pérateurs			
		f25-3						
I.3 Opérateur Nom Adresse		■ĭ						
I 0 0 - ( t				T 4 A 4 2 2 4 4 4 2 2		:// / 0		
1.3 Operateur	ou groupe d'opérateurs				•	rité / Organisme de co	ntroie	
Nom	ALSEO SRL	- 40 4050 Cb 46		Autorité	CERTISYS (BE-E	•	25 1000	
	Rue de la Casmateri Belgique	e 10 4050 Chaudi Code ISO	ontaine BE	Adresse	Square de Meei Bruxelles	ûs - De Meeûssquare	35, 1000,	
Pays  I.5 Activité ou Préparation	Deigique	Code 130	DL	Pays	Belgique	Code ISO	BE	
I.5 Activité ou	activités de l'opérateur	ou du groupe d'op	érateurs	•				
• Préparation	_							
Freparation								
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production								
Tho Caregorie o	ou caregories de produits	visees a l'article :	85. paragraphe 7. d	du règlement (U)	E) 2018/848 du Parl	lement européen et di	u Conseil et	
méthodes de p	or categories de produits production	visees a l'article à	35, paragraphe 7, c	lu règlement (Ul	E) 2018/848 du Parl	lement européen et d	u Conseil et	
méthodes de p	ou categories de produits production agricoles transformés, y					•	u Conseil et	
• (d) Produits	production					•	u Conseil et	
• (d) Produits Méthode	oroduction agricoles transformés, y	compris les prod				•	u Conseil et	
• (d) Produits Méthode	oroduction agricoles transformés, y e de production:	compris les prod				•	u Conseil et	
méthodes de p • (d) Produits Méthode	oroduction agricoles transformés, y e de production:	compris les prod				•	u Conseil et	
• (d) Produits Méthode	oroduction agricoles transformés, y e de production:	compris les prod				•	u Conseil et	
méthodés de p • (d) Produits Méthodo – produo	production agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi	compris les prodi ques	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a	limentation huma	ine		
méthodés de p • (d) Produits Méthodo – produo	oroduction agricoles transformés, y e de production:	compris les prodi ques	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a	limentation huma	ine		
méthodés de p • (d) Produits Méthodo – produo	production agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi	compris les prodi ques	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a	limentation huma	ine		
méthodés de p  (d) Produits  Méthode  – produe  Le présent doconvient) satis  I.7 Date, lieu	oroduction agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi cument est délivré confo sfait aux exigences dudit	compris les prodi ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	
méthodés de p  (d) Produits  Méthode  – produe  Le présent docconvient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02	compris les prodi ques	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a	limentation humai	ine	choisir ce qui	
méthodés de p  (d) Produits  Méthode  – produe  Le présent doconvient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	
Le présent do convient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem bourg)	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	
Le présent doc convient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (		
Le présent doc convient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem bourg)	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	
Le présent doc convient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem bourg)	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	
Le présent doc convient) satis	agricoles transformés, y e de production: ction de produits biologi  cument est délivré confo sfait aux exigences dudit  15 mai 2024 10:10:16 +02 (Europe/Luxem bourg)	compris les produ ques rmément au règle règlement.	uits de l'aquacultu	re, destinés à l'a 48 et certifie que	limentation humai	ine groupe d'opérateurs (	choisir ce qui	

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'étiquetage des produits biologiques						
	II.1 Répertoire des produits						
nes	Nom du produit  Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848						
s spécifiques	FR: Olives et produits à base d'olive NL: Olijven en producten op basis van olijven EN: Olives and olive products						
ıltatif	II.2 Quantité de produits						
ts fact	II.3 Informations sur les terres						
men	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs						
II: Élé	Adresse ou géolocalisation Activité Opérateur Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5						
Partie II: Éléments facultatifs	ALSEO Préparation (Certisys Ref: 4215306_S4215506) Rue de la Casmaterie 10 4050 Chaudfontaine						
	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848						
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant						
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848						
	Nom de l'organisme d'accréditation  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  **BELAC**  https://www.certisys.eu/wp-content/uploads/2023/07/093-PROD-14-1-F-N-E.pdf*  https://www.certisys.eu/wp-content/uploads/2023/07/093-PROD-14-1-F-N-E.pdf*						
	II.9 Autres informations Certisys Ref: 4215306						